

Note de service

DESTINATAIRES : Personnel enseignant – secteur primaire

EXPÉDITEUR : Service des ressources humaines et de l'organisation

scolaire DATE : Le 17 février 2023

OBJET : **Processus d'affectation et de mutation
Personnel enseignant du secteur primaire
Année scolaire 2023-2024**

Mesdames, Messieurs,

En prévision du processus d'affectation et de mutation pour l'année scolaire 2023-2024, le personnel enseignant du secteur primaire qui désire effectuer une demande de mutation volontaire est invité à remplir le formulaire ci-joint et à le transmettre **par courriel** à l'attention de Mme Mélanie Ranger au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire, **au plus tard le 1^{er} avril 2023**, et ce, conformément à la clause 5-3.17.16 de l'entente locale.

Nous vous remercions de faire parvenir également une copie de votre demande au syndicat et à votre direction d'école.

Pour votre information, veuillez prendre note que la séance de mutation aura lieu, pour toutes les enseignantes et tous les enseignants du secteur primaire :

**Le mercredi 17 mai 2023 à 15h30
En visioconférence par TEAMS**

Les renseignements afférents à cette séance vous seront transmis au début du mois de mai.

Cordiales salutations,



François Moïse
Directeur
Service des ressources humaines
et de l'organisation scolaire

p. j. (1)